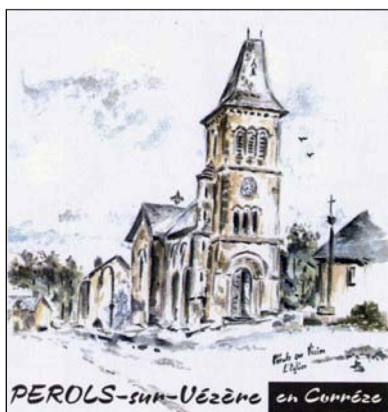




BULLETIN MUNICIPAL DE PÉROLS-SUR-VEZERE

Bulletin exceptionnel

Le mot du Maire

Avril 2020

Après le premier tour des élections municipales du 15 mars 2020, qui a vu la commune de Pérols-sur-Vézère voter avec à nouveau une ample participation électorale pour élire, dès le premier tour, à une large majorité, la liste électorale, partiellement renouvelée, que je vous avais proposée, l'installation du confinement imposé par la survenue de la pandémie du Covid-19 a entraîné le report du second tour. Pour notre commune, les résultats du premier tour seront conservés, quelle que soit la date du second tour. Mais il n'a pas été permis que se réunisse un conseil municipal inaugural, avec les nouveaux élus, qui permette l'élection du maire, de ses adjoints et des membres des diverses commissions de la commune, ainsi que ses représentants dans les instances territoriales, la communauté de communes HCC, le PNR, le syndicat de la Diège, etc.

Cependant, pour permettre la continuité de l'action publique territoriale, l'Etat a décidé de maintenir en leur état toutes les instances non renouvelées, municipales et intercommunales, jusqu'à ce que le second tour des municipales, puis les élections territoriales associées, permettent leur renouvellement. Dans cette période transitoire, l'ancienne équipe assure donc l'intérim. Durant cette époque difficile, même si notre plateau est pour le moment encore peu impacté, la mairie assure une permanence effective afin de répondre à vos éventuels besoins. Le 24 avril dernier s'est tenu un conseil municipal extraordinaire pour conduire les affaires courantes dont vous trouverez le compte-rendu ci-après

Je souhaite que cette pandémie inédite continue à épargner les habitants de notre commune et leurs proches, et qu'il nous soit bientôt possible de reprendre notre vie habituelle.

Alain Fonfrède

Conseil municipal du 23 avril 2020

Présents: Alain Fonfrède, Bernard Pouyaud, Guy Garnier, Yvette Orlianges, Chantal Théodore, Véronique Gorsse, Marie-Line Jouitoux, Stéphanie Banette, Dominique May, Joël Travers
Excusées: Andrée Munoz, Juliette Gioux

Selon les notes de Joël Travers

Embauche d'un agent en contrat saisonnier :

Comme chaque année la charge des travaux sera particulièrement lourde l'été. En conséquence, et vu le succès de l'année 2019, nous voulons embaucher à nouveau Pierre-François Courteix pendant la période estivale. Pierre François sera embauché en contrat CDD saisonnier du 2 mai au 30 septembre 2020. Nous adoptons à l'unanimité des membres présents le CDD de 5 mois.

Cérémonies

Une gerbe a été posée en petit comité à la stèle de la Vergne pour rappeler le tragique souvenir du 24 avril 1944



La cérémonie du 8 mai 2020 au monument aux morts de la commune sera publique.

Conséquences de la pandémie du Coronavirus – Covid 19

Election nouveau Conseil Municipal :

Normalement, si tout va bien, le nouveau conseil municipal, élu dès le premier tour du 15 mars 2020, devrait être mis en place dans le courant du mois de juin. En attendant l'ancienne équipe assure l'intérim. Pour information, les conseils municipaux non élus au complet au premier tour feront l'objet d'une décision qui reportera les élections mi-septembre, voire en 2021. Nous attendons une déclaration officielle.

Aide aux TPE :

La Communauté de communes HCC prévoit d'aider les TPE (Très Petites Entreprises). Dans cet objectif nous donnons notre aval pour le versement d'une somme de 1 000 € à HCC. Les

subventions seront attribuées, en fonction de la charge la plus élevée de l'entreprise, selon le barème suivant :

- Entreprises de 1 salarié : 75% de la charge.
- Entreprises de 2 à 5 salariés : 50% de la charge.
- Entreprises de 5 à 10 salariés : 25% de la charge.

Masques – pour information :

Une commande groupée est faite, elle est gérée par le conseil départemental et la Communauté de communes. Concernant Pérols, nous avons commandé 200 masques qui seront livrés en plusieurs fois. Bien entendu ces masques ont pour but de protéger les autres et non le porteur du masque lui-même. Nous pensons commencer la distribution en fonction de la vulnérabilité des citoyens. La règle sera établie par la Communauté de communes.

Travaux :

Voirie :

L'appel d'offre concernant la réfection de la route d'accès à La Saulière est lancé. Nous attendons la confirmation des subventions promises...

Bar Ephémère

La hotte a été posée par Patrick Messauchie (Serrurerie DJ). Le chantier suit son cours.

Instance de coordination de l'autonomie

L'instance du secteur de Bugeat est en difficulté financière. En effet avec la « crise » elle gère maintenant 63 portages de repas au lieu de 42. Nous votons une aide de 200 €.

Divers

Panneaux de signalisation à Variéras

Vu l'afflux intempestif de touristes ces dernières années dans le chemin sans issue ni parking vers le pont, il est demandé la pose de 2 panneaux :

- Un panneau « Voie sans issue » posé à l'entrée du Domaine des Dames sur la parcelle AC230 appartenant à Sébastien Beaufils.
- Un panneau « Danger », avec mention « Chemin difficilement carrossable à 100 mètres » et « Pas de parking le long de ce chemin ». Ce panneau serait posé au centre du village à la pointe de la parcelle AC048 appartenant à Joël Travers.